

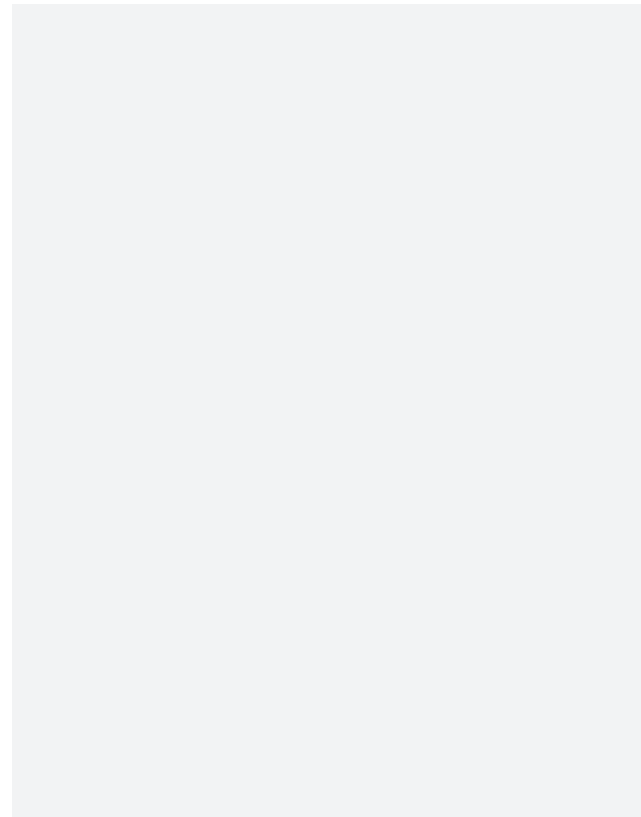
CLIQUABLE!



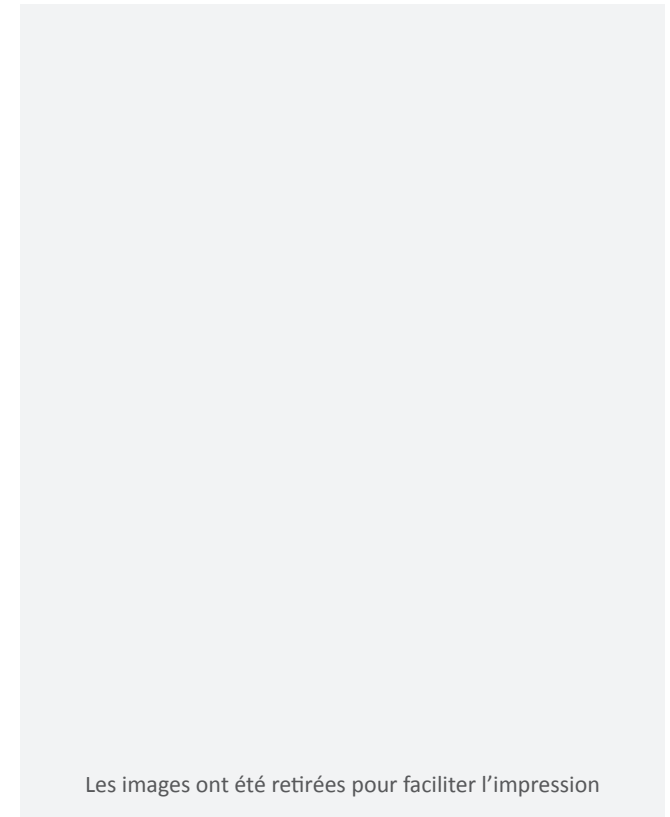
DANS CE NUMÉRO

Rapport du responsable	2
Spiritualité	3
Le coin des jeunes :	
Charité et justice sociale	4
Les jeunes adultes, la justice sociale et l'Église	6
Charité et justice sociale - London	7
Conseils régionaux :	
AT - Comité de prise de position	8
QC - Bénéficiaires bénévoles	10
ON - Pourquoi ne se trouvent-ils pas un emplois ?	11
ON - Fonds d'études Ozanam	13
Ouest - Justice sociale - Où notre comité en est-il rendu ?	14
CB - Comment mener une campagne d'écoute	15
Peuples autochtones	16
Guide de la justice sociale	17
Le revenu de base	18
Les ouvriers de la vigne	20
La négligence des soins dentaires	21
Symposium de la Famille vincentienne	22
Prise de position	23
Mission et valeurs / Contacts	24

ÉGALITÉ N'EST PAS TOUJOURS JUSTICE



ÉGALITÉ



JUSTICE

INTRODUCTION

Chers lecteurs,

Le format de la revue Vincenpaul-Canada et celui de l'infolettre Les Temps Changent ont été modifiés. Nous publierons maintenant l'infolettre électronique Vincenpaul-Canada. Trois éditions de cette infolettre sont consacrées à la justice sociale, soit les éditions de février, juin et octobre.

Nous espérons que vous aimerez ce numéro du Vincenpaul-Canada sur la justice sociale de la Société de Saint-Vincent de Paul. Je vous invite à soumettre tout article ou commentaire au sujet de la justice sociale, afin que nous puissions les publier dans le prochain numéro. Vous pouvez aussi vous joindre à notre page Facebook pour participer aux discussions. Aidez-nous à grandir dans la compréhension et les actions qui se rattachent à la justice sociale.

Sincèrement,

Jim Paddon, responsable
Comité national de justice sociale
jpsvvp@hotmail.ca

RAPPORT DU RESPONSABLE

Chers collègues vincentiens,

J'espère que vous profitez bien de la présente édition du Vincenpaul sur la justice sociale. Bien que nous ayons plusieurs articles informatifs et intéressants dans cette édition, nous apprécions lire tant vos commentaires que les articles de votre groupe local. Le but que nous poursuivons actuellement en ajoutant la justice sociale aux préoccupations de tous les conseils et conférences est de fournir de l'information aux membres qui constituent la base de nos conférences et donner à tous les membres l'occasion de faire entendre leur voix sur divers sujets et de partager commentaires et questions se rapportant à la justice sociale. Le prochain numéro portant sur la justice sociale sera celui de juin 2018, mais si vous souhaitez soumettre un article ou une question dans les délais requis, veuillez faire parvenir le tout à l'attention de Jim Paddon, à jpsvvp@hotmail.ca, au plus tard le 15 avril 2018.

Peuples autochtones - Nous continuons à mettre l'accent sur ce sujet et, bien que nous ayons réalisé de très beaux partenariats de partage avec les communautés autochtones, par le biais de projets, tels Au nord du 60^e et Cadotte Lake, nous pourrions en faire encore davantage. Le nombre de Premières nations qui n'ont toujours pas d'eau potable constitue une honte pour tous les Canadiens. Le défaut de notre système de justice pénale à traiter les affaires criminelles et les effets de cette lacune sur les communautés autochtones demeure aussi une préoccupation majeure. Une des premières choses à faire serait de tenter d'en savoir plus sur la culture et les traditions religieuses associées aux communautés autochtones. Pourquoi ne pas inviter un membre d'une Première nation de notre région à parler des gens de sa communauté à vos membres?

Visites à domicile - Le tout premier projet de changement systémique mis sur pied par notre Société a été lancé par Frédéric Ozanam et ses collègues vincentiens. La visite à domicile demeure la pierre d'assise de nos efforts pour rencontrer nos amis et voisins dans le besoin, les écouter et travailler avec eux. Toutefois, pour toutes sortes de raisons, certaines conférences ont soit cessé d'effectuer des visites à domicile, soit limité ces dernières à de simples livraisons de nourriture ou de bons d'achat. Notre comité de justice sociale prévoit lancer dès le printemps 2018 un projet pilote de visites à domicile, qui invitera des équipes spécifiques de visiteurs à domicile à effectuer des visites enrichies, visant à offrir aux personnes que nous visitons l'occasion d'exprimer leurs défis, les obstacles auxquels ils font face et des solutions qui les aideraient à vivre une vie de dignité et d'espoir. Bien que nous ayons certainement des conférences qui effectuent déjà un tel type de visites, nous avons comme objectif de recueillir des données sur ce que de telles visites peuvent engendrer comme résultats positifs, tant pour notre Société que pour ceux que nous servons. Chaque fois que vous effectuez une visite à domicile, rappelez-vous les trois mots suivants : ENGAGER... ENCOURAGER... RESPONSABILISER. Quiconque est intéressé à faire partie de ce projet ou désireux de nous faire parvenir des commentaires sur les objectifs poursuivis est invité à communiquer avec nous.

Profitez bien du présent numéro et transmettez-le à un ami. Si vous souhaitez vous impliquer davantage dans la justice sociale au niveau de votre conseil, conférence ou paroisse, veuillez s'il vous plaît nous en faire part par courriel.

Jim Paddon, responsable
Comité national de justice sociale

SPIRITUALITÉ

LA PAUVRETÉ ET L'ISOLEMENT

Un élément de la pauvreté que l'on a tendance à oublier est l'isolement, en particulier dans le cas des personnes âgées. Une paroisse à Ottawa a eu l'idée, il y a vingt ans, d'établir un programme qui débute le dimanche après l'Action de grâce et se poursuit jusqu'au dimanche de la Passion, au début de la Semaine sainte.

Chaque dimanche entre ces deux dates un souper gratuit est servi dans la salle paroissiale, en particulier pour ceux et celles du voisinage qui vivent seuls. Environ 90 personnes s'y réunissent tous les dimanches. La préparation et le service sont assumés par quatre équipes, qui s'en chargent à tour de rôle. Les bénéficiaires ont toujours hâte au repas du dimanche, surtout que l'activité commune vient combler un vide dans leur vie. Le projet est financé par un souper de collecte de fonds auquel participent les paroissiens chaque année, en septembre.

Quand nous affrontons le monstre de la pauvreté, il est approprié de répondre d'abord aux besoins en nourriture, logement et vêtements. Cependant l'humain a également besoin de communauté et de camaraderie.

La solution décrite ci-dessus, mise en place par la paroisse d'Ottawa, est une réponse possible, mais il y en a sans doute d'autres. Je pense qu'il s'agirait d'un bon sujet de discussion pour une réunion de conférence. Chose certaine, une personne accablée par la pauvreté sera plus apte à vouloir s'en sortir si elle réalise qu'elle n'est pas seule et qu'elle fait partie d'une communauté.

Mgr Peter Schonenbach
Conseiller spirituel national

47e Assemblée générale annuelle
Conseil national du Canada
Mercredi 20 juin au dimanche 24 juin, 2018
Inscription en ligne au : www.ssvp.ca/fr/aga-2018
Un formulaire y est aussi disponible
pour l'inscription par la poste.

L'image a été retirée pour faciliter l'impression

LE COIN DES JEUNES

Dans tous les rôles et fonctions que j'ai occupés au sein de la Société de Saint-Vincent de Paul, j'ai souvent entendu parler de la nécessité de recruter un plus grand nombre de jeunes dans la Société... nous devons impliquer les jeunes... mais où les trouver et comment les intéresser à se joindre à nous.

Nous avons réussi dans une certaine mesure à attirer des jeunes dans la Société, mais à ma connaissance, on attribue habituellement à ces jeunes des tâches plutôt mineures ou reliées aux œuvres de bienfaisance visant à aider les marginalisés. Bien que ce travail soit des plus utiles, je pense que nous devons aussi trouver le moyen de donner à nos jeunes une vraie voix à l'égard de ce que nous accomplissons et comment nous le faisons et aussi même leur demander leur avis sur les changements que nous pourrions apporter à notre fonctionnement.

En tant que responsable de notre comité de justice sociale, j'ai voulu atteindre un tel objectif et c'est pourquoi nous avons invité trois membres de nos jeunes de London, en Ontario, à se joindre au comité national de justice sociale. J'ai aussi demandé à nos jeunes de London de rédiger un ou plusieurs articles à publier dans le présent numéro du Vincenpaul, à propos de la justice sociale, la jeunesse et la Société de Saint-Vincent de Paul. Je vous invite à lire les articles qui suivent. Je les trouve très bien écrits et tout à fait représentatifs de ce que nos jeunes peuvent accomplir lorsqu'on les encourage adéquatement. Il ne fait aucun doute que la justice sociale revêt une grande importance quand il s'agit d'attirer et de retenir davantage de jeunes.

*Jim Paddon, responsable
Comité national de justice sociale*

CHARITÉ ET JUSTICE SOCIALE

Comme l'affirme le proverbe : « **Qui donne un poisson à un homme le nourrit pour une journée, qui lui apprend à pêcher le nourrit jusqu'à la fin de ses jours.** »

Voilà la façon la plus transparente de définir ce qu'est la charité par rapport à la justice sociale. La charité est nécessaire dans tous les sens du mot, pour aider les personnes dans le besoin dans les cas d'urgence, bien sûr ! Nul ne conteste la nécessité des gestes posés pour venir en aide d'une manière urgente dans les cas de crise. Sans la charité, tant de gens devraient se battre inutilement. À titre d'exemple, le tremblement de terre survenu en Haïti en 2010 : sans l'intervention des troupes militaires canadiennes venues aider les gens en Haïti avec du matériel de purification d'eau, les habitants n'auraient pas eu d'eau potable et sans eau, les décès auraient été beaucoup plus nombreux suite à la catastrophe. Depuis le nombre effarant de décès et de tragédies qu'a subies Haïti, le pays a été en mesure de mettre en place une solution pour s'approvisionner en eau potable et est ainsi devenu relativement auto-suffisant à cet égard. La venue des troupes canadiennes, qui ont posé un geste charitable en aidant le pays en situation d'urgence, a donné à Haïti les moyens de répondre à ses besoins en matière d'approvisionnement en eau potable et de devenir auto-suffisant. Le but est de transformer le plus possible de situations en occasions de favoriser l'autonomie. C'est ça, la justice sociale.

Notre vision de charité et justice sociale ne comprend pas de solution magique. Trouver une solution pour chaque problème majeur exige beaucoup de travail et de recherche, mais aussi un plan d'action bien réfléchi ! La situation du logement au Canada est un problème important pour notre population de sans-abri, de travailleurs pauvres et des victimes de dépendance aux drogues ou à l'alcool ou de comportements violents ou d'autres problèmes de santé mentale. Le geste posé par le gouvernement de l'Ontario, qui augmente le salaire horaire minimum de 11,60 \$ à 14,00 \$, est un pas dans la bonne direction pour les travailleurs pauvres. Cette augmentation peut faire une grande différence dans les options de logement de plusieurs individus/familles à travers le pays. Maintenant que le salaire minimum a atteint un taux raisonnable en fonction du coût de la vie, le deuxième enjeu le plus important est le logement, ou plutôt le manque de logement social à travers le pays. Le nombre doit augmenter.

LE COIN DES JEUNES

CHARITÉ ET JUSTICE SOCIALE... suite

Suite à un sondage effectué en 2015 et 2016, les statistiques de London, en Ontario, ont créé une catégorie de classification nommée VI-SPDAT : Vulnerable Index-Service Prioritization Decision Assistance Tool (Index de vulnérabilité – Outil d'aide à la décision pour la priorisation du service¹). **« Il s'agit d'un outil permettant aux fournisseurs de service d'évaluer et de prioriser les personnes en manque de logement et d'identifier doit d'abord retenir l'attention, en fonction de l'acuité de leurs besoins. Après leur avoir fait compléter une série de questions, on compile les résultats de chacune des questions afin de produire une classification d'acuité, qui indique le niveau d'intervention requis par l'individu en matière de logement. Un classement entre zéro et trois indique que la personne requiert peu ou pas de soutien ou qu'elle peut se sortir de la situation d'itinérance sans intervention. Un classement entre quatre et sept indique que la personne fait l'objet d'une recommandation pour une évaluation en vue d'une relocalisation rapide. Un classement de huit ou plus indique que la personne fait l'objet d'une recommandation pour une évaluation visant à lui fournir un logement social permanent ou un logement prioritaire (Housing First) ».** *Solving Homelessness Together London's 2015-2016 Enumeration Results* (Résoudre ensemble la situation de l'itinérance à London – Résultats du recensement 2015-2016¹)

La nécessité de reloger rapidement les sans-abri concerne entre 33 % et 55 % des personnes vivant dans la rue. Cela signifie que ce pourcentage de gens peut facilement retourner vivre en logement permanent et ne pas devoir dépendre des refuges ou dormir chez un ami (navigation de sofa), dehors ou ailleurs sans aucun type d'aide.

Il y a 20 % des personnes qui ont besoin d'aide au logement pour maintenir un logement stable et 25 % des personnes qui ont besoin d'évaluation pour avoir accès à un logement social permanent.

Le geste charitable consiste à assurer qu'il y ait assez de lits disponibles pour les personnes qui vivent dans la rue, mais l'action de justice sociale est de voir à ce qu'il y ait suffisamment de logements abordables permanents et accessibles à tous.

À l'heure actuelle, au Canada, le temps d'attente pour avoir accès à un logement social abordable varie entre 1,5 et 8,5 ans, ce qui est inacceptable pour quiconque attend de pouvoir bénéficier d'un toit au-dessus de la tête. Plusieurs villes canadiennes tentent de reloger les gens dès leur réinsertion dans la société, c'est-à-dire que toute personne qui sort d'un endroit comme une prison, un hôpital, une institution de santé mentale... n'obtient pas son congé tant qu'un logement adéquat n'est pas disponible pour elle. La durabilité est la qualité primordiale de la justice sociale et elle devrait être le prochain objectif au sein de la Société de Saint-Vincent de Paul. Aider les gens à devenir autonomes et éliminer l'itinérance.

Lillian Mulder, conseillère jeunesse

Conférence jeunesse St. Louise de Marillac, London, Ontario

¹ NduT : Traduction libre non officielle.

LE COIN DES JEUNES

LES JEUNES ADULTES, LA JUSTICE SOCIALE ET L'ÉGLISE

Notre groupe jeunesse comprend l'importance du service direct au sein de notre communauté et de la prise de position, ou promotion du « changement social ». Nous constatons que la charité n'aide qu'un petit nombre de gens, et ce, de manière temporaire. Nous reconnaissons que le gouvernement peut effectuer les changements de société requis, qui demeureront en place bien après que la bienfaisance sera intervenue, et que des programmes concernant le revenu de base garanti, la journée de lutte contre la pauvreté, la formation culturelle autochtone ou les politiques alimentaires nous font avancer d'un pas.

Notre génération a été éduquée selon une éthique du service. Nous faisons du bénévolat depuis l'école élémentaire. Nous voulons redonner à la société. La justice sociale est une forme d'apostolat qui parle aux jeunes.

Les jeunes recherchent un sentiment d'appartenance. Nous voulons concrétiser nos idées à travers un apostolat social porteur de changement. Nous ne cherchons pas à nous conformer à des projets ou à des modèles d'apostolat existants. Nous voulons travailler sur les causes profondes de la pauvreté (iniquités sociales et politiques) et non pas seulement sur les symptômes de la pauvreté. En tant que membres de la SSVP, nous pouvons aider les personnes dans le besoin, mais nous savons aussi que nous devons contribuer à réduire les inégalités et la pauvreté et aspirer à la justice sociale pour tous.

Les milléniaux recherchent la profondeur, un besoin que l'Église et les équipes existantes de justice sociale sont particulièrement bien placées pour satisfaire. Cela pourrait être une excellente occasion pour l'Église d'établir un lien plus profond, plus durable, avec les jeunes. L'engagement envers la justice sociale est un élément clé du pouvoir d'attraction sur les jeunes et il doit être mis bien en évidence afin que ceux-ci reconnaissent la présence d'un partenaire désireux de créer avec eux un monde meilleur pour tous. En tant que chrétiens, nous voulons contribuer positivement à la société, servir Jésus de manière personnelle et pertinente. Les équipes de justice sociale peuvent vraisemblablement tenir en main la cause ou la mission qui motivera les jeunes à découvrir leur voie et leur mission propre.

Les groupes de justice sociale sont très bien placés pour mettre les jeunes en rapport avec les ressources, en vue d'accomplir des choses extraordinaires qui les passionnent. Les jeunes ont pour but de faire une différence dans le monde, réaliser quelque chose de durable et faire progresser des politiques et initiatives locales pour mieux servir les gens qui côtoient le désespoir.

L'Église peut très bien constituer la communauté au sein de laquelle il est avantageux de s'engager pour « accomplir quelque chose ». Nous sommes prêts, nous sommes sensibilisés à l'environnement et nous faisons appel à la connectivité technologique. Nous pouvons tout

trouver en ligne. Les nouvelles et les enjeux sociaux actuels remplissent nos flux Facebook, Twitter et Tumblr. Nous sommes imprégnés d'un besoin moral essentiel qui nous pousse à agir même si nous n'avons aucune idée comment faire ni où commencer! Nous réalisons que les enjeux à cerner sont nombreux : le changement climatique, les fusillades de masse, la violence à l'égard des femmes, l'accessibilité à la

nourriture et à l'eau. Partout où se trouve l'injustice, nous voulons y répondre en personne, en ligne ou en envoyant des fonds.

Notre génération veut faire du monde un endroit plus juste et équitable. Nous cherchons à collaborer autant que possible à résoudre les problèmes sociaux. Une telle collaboration en matière de justice sociale présente un énorme

potentiel en tant qu'outil de recrutement, afin d'engager les jeunes à se rendre à l'église. Pour qu'un millénial soit attiré par l'Église, il doit y trouver une pertinence personnelle et une valeur ajoutée.

Nous voulons faire partie d'une Église qui accomplit des choses valables, visibles et mémorables. Nous désirons voir les paroles en action. Nous voulons expérimenter avec Dieu. Il n'y a pas de meilleure place que l'Église pour le jeune millénial catholique qui cherche à faire une différence, grâce à ses dons et à ses talents, et l'équipe de justice sociale peut très bien constituer le véhicule qui les incite à s'y joindre.

Nous sommes très conscients des problèmes auxquels nous faisons face et croyons qu'il serait pour nous extraordinaire et inspirant d'en apprendre davantage sur le travail de générations de fidèles, qui ont donné naissance à des campagnes, des mouvements, des croisades et des voix, auxquels nous pourrions greffer notre perspective et notre énergie.

Jeunesse vincentienne de London

**NOUS VOULONS
TRAVAILLER SUR LES
CAUSES PROFONDES
DE LA PAUVRETÉ ET
NON PAS SEULEMENT
SUR LES SYMPTÔMES
DE LA PAUVRETÉ.**

LE COIN DES JEUNES

CHARITÉ ET JUSTICE SOCIALE

Nous connaissons tous le proverbe : **« Qui donne un poisson à un homme le nourrit pour une journée, qui lui apprend à pêcher le nourrit jusqu'à la fin de ses jours. »** Ce proverbe explique clairement la délicate différence entre charité et justice.

À mesure que nous progressions dans nos recherches sur le sujet, il devenait de plus en plus évident que nous avons beaucoup de lecture à faire et à mesure que nous avançons, nous commençons à réaliser qu'il existait véritablement un lien entre la charité et la justice. Nous savions que vu l'ampleur des œuvres de bienfaisance en cours, il y avait amplement d'espace pour planter les semences de la justice. Pour les besoins du présent article, nous avons décidé de faire de **« l'itinérance notre problème social »**.

Nous sommes d'avis que charité et justice constituent un principe fondamental de notre groupe. Nous sommes impliqués dans la fourniture de repas au Sisters of St. Joseph's Hospitality Centre, nous faisons du bénévolat au magasin de la SSVP, nous donnons de l'argent et du temps à plusieurs organisations et nous sommes reconnaissants de pouvoir aider. Mais nous devons maintenant nous demander si nous faisons quoi que ce soit pour aider à éliminer la nécessité même de ces services. Notre « focus » sur les œuvres de bienfaisance cause peut-être plus de mal que de bien pour les gens que nous prétendons aider.

Il existe à travers la ville un vaste réseau de services qui offrent du refuge d'urgence, soit environ 360 lits d'urgence. En moyenne, 89 % de ces lits sont utilisés toutes les nuits. La plupart des personnes qui bénéficient de ces lits disposent de peu ou pas de revenu. La plupart n'ont aucun accès à quelque revenu que ce soit et font face à divers défis personnels tels que la dépendance, la santé mentale, l'abus, les relations dysfonctionnelles passées ou présentes, qui les marginalisent encore davantage. Nous avons des usagers de refuge de deuxième et de troisième génération.

En vertu de la Constitution canadienne, les gouvernements provinciaux ont la responsabilité de pourvoir aux besoins des démunis. En tant que citoyens de London, membres de la paroisse Holy Family et de la section jeunesse de la SSVP, nous avons le mandat de prendre soin de notre prochain, y compris les personnes aux prises avec la pauvreté et l'itinérance. Trop souvent, notre groupe a concentré ses efforts à fournir des services ponctuels, sans se demander pourquoi ces services sont requis en premier lieu. Par exemple, notre groupe fait le service à la soupe populaire locale sans se pencher sur les raisons qui engendrent la pauvreté. Nous remettons des articles de toilette et diverses fournitures aux personnes de la rue sans même leur demander de quoi elles ont besoin. Nous sommes les serviteurs, et les bénéficiaires se sentent souvent honteux. Nous visitons une résidence de personnes âgées sans explorer les raisons pour lesquelles les aînés sont souvent isolés dans notre société. Nous nous efforcerons désormais de faire de nos gestes de charité autant d'occasions d'établir des relations avec des clients, de qui nous pouvons apprendre beaucoup sur les enjeux sociaux les plus réels et profonds.

Notre temps sera peut-être plus productif si nous le consacrons à nous poser les questions difficiles : pourquoi le gouvernement ne fournit-il pas les fonds suffisants pour assurer un service ? Pourquoi les organismes de bienfaisance doivent-ils compenser pour cette lacune en sollicitant des fonds ? Les intentions charitables qui nous portent à alléger la souffrance immédiate ne font rien pour résoudre les problèmes fondamentaux. Notre perspective est en train de changer, la charité atténuée et cache les conséquences de l'injustice qu'est l'itinérance et perpétue la faute. La charité répond aux symptômes de l'itinérance, alors que nous devons traiter les causes de l'itinérance ou des visites répétées dans les refuges, en travaillant à changer les structures sociales qui contribuent à perpétuer la misère. Nous dépensons tant d'énergie et d'argent à répondre aux besoins immédiats que nous ne travaillons pas suffisamment à en traiter les causes. Nous croyons que prévenir et éliminer l'itinérance s'avérerait moins coûteux que d'établir des refuges et des services tels les hôpitaux, les services de police et autres solutions qui constituent des approches temporaires, au mieux.

Fournir des services sans offrir de logement n'élimine pas l'itinérance. Les solutions de bienfaisance ne pourront jamais répondre aux demandes de la pauvreté ou de l'itinérance. Notre équipe espère effectuer la transition entre la charité et la justice dans le cadre de notre mission. Nous avons appris qu'aider à la soupe populaire, envoyer des fournitures scolaires aux pays en voie de développement ou distribuer des articles d'hygiène dans la rue ne servira pas à faire de notre ville un endroit de justice. Nous devons nous rappeler que les actes de charité ne doivent pas servir à nous déresponsabiliser. Nous devons découvrir pourquoi les gens se retrouvent sans abri et nous mobiliser pour remédier à la situation.

Il faudra travailler fort pour nous défaire de la mentalité de charité à laquelle nous sommes habitués et nous pencher sur les enjeux d'injustice sociale inhérents à l'inégalité, mais ne perdons pas confiance !

Jeunesse vincentienne de London

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE

CONSEIL PARTICULIER DE HALIFAX - COMITÉ DE PRISE DE POSITION

Tu as demandé que je te donne mes mains,
pour t'aider à réaliser ton œuvre.
Je les ai offertes pendant un moment, puis je les ai retirées,
car le travail était dur.

Tu as demandé ma bouche,
pour parler contre l'injustice.
Je t'ai offert un chuchotement, car je craignais d'être accusé.

Tu as demandé mes yeux,
pour voir la douleur de la pauvreté.
Je les ai fermés, car je refusais de voir.

Tu as demandé que je te donne ma vie,
pour te permettre de travailler à travers moi.
Je t'en ai offert une petite partie, évitant de trop m'impli-
quer.

Seigneur, pardonne-moi de travailler à servir
seulement quand cela me convient,
seulement là où il est sécuritaire de le faire,
et seulement en compagnie de ceux qui me facilitent la tâche.

Pardonne-moi,
renouvelle-moi,
et envoie-moi servir.

(Adapté d'une prière par Joe Seremane, Afrique du Sud)

Les membres du comité de prise de position de la Société de Saint-Vincent de Paul – Conseil particulier de Halifax – lisent cette prière ensemble pour clore leurs réunions régulières. Chaque fois, ces paroles les mettent au défi et leur rappellent l'investissement et l'engagement nécessaires à l'œuvre de justice en faveur des personnes aux prises avec la pauvreté. À l'heure actuelle, le comité, appuyé par un membre du personnel du bureau communautaire du Conseil particulier de Halifax, est composé de cinq personnes issues de différentes conférences. Tour à tour, les membres accueillent les réunions et fournissent la réflexion spirituelle d'ouverture de chacune d'entre elles, qui se tiennent de janvier à juin et de septembre à novembre, le quatrième mardi du mois.

Formé en mai 2010, le comité de prise de position est un comité permanent du Conseil particulier de Halifax. Tel qu'il est précisé dans son mandat, le comité, guidé par l'enseignement social catholique, fait appel à la justice en faveur de ceux qui sont marginalisés sur le plan social, politique ou économique et œuvre aux fins de susciter à long terme un changement social visant à éliminer les inégalités structurelles et systémiques. Au cours des ans, les membres ont mené à bien toute une variété d'activités dans **quatre domaines de responsabilité** : (1) effectuer des recherches (2) dispenser de l'enseignement (3) élaborer des stratégies/actions pour favoriser la responsabilisation et (4) former des alliances.

RECHERCHE

Pendant sa première année d'existence, le comité a sondé les conférences, leur demandant de s'exprimer sur les enjeux de prise de position. Les vinciens ont identifié en priorité les enjeux tels le logement abordable et l'itinérance, la réforme de l'aide au revenu et la santé mentale et la dépendance. Ces préoccupations ont par la suite constitué la base d'un certain nombre d'événements de formation. Un membre fournit au comité les informations statistiques et analyses sur les conférences, l'itinérance et le logement de même que les tendances socio-économiques relatives aux personnes vivant dans la pauvreté en Nouvelle-Écosse.

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE... suite

ÉDUCATION

Le comité consacre de nombreux efforts à mieux comprendre la pauvreté. Dès le départ, les membres ont lu et discuté Semences d'espoir : histoires de changement systémique afin d'approfondir leur compréhension d'une approche systémique en vue de contrer la pauvreté. Ils poursuivent leur éducation en visionnant divers documentaires et en lisant différents articles et rapports en ligne. Ils s'informent également sur les initiatives communautaires en lien avec la pauvreté. En plus de s'instruire eux-mêmes, les membres ont aussi organisé des sessions d'information auprès des conférences sur les enjeux identifiés comme étant des priorités en matière de prise de position. Les présentations se sont penchées en particulier sur le cheminement de différentes personnes à travers leur passage de l'itinérance au logement stable, les droits des locataires, le logement subventionné par l'entremise de la régie du logement, les refuges pour femmes, hommes et jeunes et la santé mentale et la dépendance. Toutes les discussions portaient sur les façons dont la Société peut appuyer le travail déjà en cours et prendre position en faveur du changement.

STRATÉGIES/ACTIONS FAVORISANT LA RESPONSABILISATION

Le comité a aidé le Conseil particulier en préparant des lettres de prise de position concernant les programmes énergétiques pour les personnes à faible revenu. Les membres ont également animé deux sessions au cours desquelles les conférences ont déterminé les priorités locales à partir du plan stratégique de la Société de Saint-Vincent de Paul nationale. L'une des cinq recommandations clés pour le Conseil particulier était d'entériner le concept de changement systémique et de fournir aux conférences encouragement, ressources et formation afin qu'elles puissent élaborer leurs propres stratégies en vue de mettre en œuvre des initiatives de changement systémique en compagnie de ceux qu'elles servent. Une autre recommandation, soit d'animer une session regroupant toutes les conférences, afin de recueillir et d'échanger de l'information et des idées reliées aux opérations, pratiques, visites à domicile et service, a été mise en œuvre en novembre, par la tenue de la première « Conférence pour les conférences ». Les membres du comité de prise de position ont aidé à gérer le déroulement de la journée tout entière, qui a accueilli des vincentiens provenant de 15 des 18 conférences reliées au Conseil particulier de Halifax.

ALLIANCES

Le comité a travaillé avec les Sœurs de la Charité de notre région, partageant information et ressources sur le changement systémique. Les membres participent régulièrement aux événements communautaires sur la pauvreté, qui abordent des sujets tels la sécurité alimentaire, l'aide au revenu, le salaire minimum vital et le revenu de base. Le comité de prise de position a bien hâte d'accueillir de nouveaux membres en 2018 et il est encouragé par le fait que le comité national de justice sociale invite les conseils et conférences du pays à s'impliquer davantage dans les questions de justice. Il reste encore beaucoup à faire. Cela demandera du temps et, comme le disait si bien saint Vincent de Paul, deux belles vertus : **la persévérance, qui nous permet d'atteindre notre but, et la constance, qui nous permet de surmonter les difficultés.** www.azquotes.com/author/21572-Vincent_de_Pauldone

*Jocelyne Granger et Valerie Getson
Conseil particulier d'Halifax*

CONSEIL RÉGIONAL DU QUÉBEC

BÉNÉFICIAIRES BÉNÉVOLES

La Mission Old Brewery travaille auprès des personnes sans-abri de Montréal : elle répond à leurs besoins essentiels tout en trouvant des solutions concrètes et durables pour mettre fin à l'itinérance.

Les hommes et les femmes sans-abri peuvent obtenir les outils et le soutien dont ils ont besoin pour se stabiliser, incluant l'aide à l'obtention de documents d'identification officiels et d'un revenu mensuel de l'aide sociale. Dans un environnement sain et sécuritaire, le programme offre du soutien personnalisé avec un conseiller attitré. Les personnes participantes peuvent se concentrer sur leur démarche d'autonomie puisque leurs besoins essentiels sont comblés par des repas équilibrés, un lit propre et des vêtements de rechange.

Pour mettre fin à l'itinérance, il faut s'assurer que les personnes sans-abri aient accès à un lieu où elles se sentent chez elles; ce sont les assises de la sécurité et de la dignité. La Mission travaille étroitement avec les autorités locales en matière de logement et les propriétaires immobiliers afin de fournir une gamme de logements abordables pour éviter que ses clients doivent dépendre des refuges d'urgence.

Lorsqu'ils sont prêts, plusieurs clients de la Mission sont logés dans des appartements semi-meublés sur le territoire desservi par la Conférence Saint-Léonard. La Mission Old Brewery en informe les membres de la Conférence Saint-Léonard qui viennent aussitôt en aide à ces personnes. Les membres de la Conférence complètent l'ameublement du logement, les invitent à la Boutique d'Amélie (comptoir de la conférence) pour leur fournir vêtements, vaisselle et linge de maison. De plus, ils leur offrent une carte d'abonné hebdomadaire pour leur banque alimentaire, le Garde-manger de Rosalie.

En voyant l'accueil qui leur est fait, ces nouveaux venus à Saint-Léonard apprécient l'hospitalité des vincentiens et offrent leur aide à la Boutique d'Amélie ou au Garde-manger de Rosalie. Ils deviennent eux-mêmes des bénévoles, se sentant membres de cette grande famille. Les Vincentiens apprécient leur implication. D'ailleurs, plusieurs bénévoles de la Boutique d'Amélie et du Garde-manger de Rosalie sont des bénéficiaires. Tous les bénéficiaires reçoivent une invitation à se joindre aux activités de la conférence. Ceux qui deviennent bénévoles sont invités lors d'événements spéciaux, tel que la réception de Noël des membres de la Conférence Saint-Léonard. Certains continuent leur bénévolat, même lorsqu'ils n'ont plus besoin d'aide. Une bonne façon pour eux de se sentir utiles, valorisés et d'avoir régulièrement des interactions sociales.

*Ellen Schryburt, présidente
Conférence Saint-Léonard, Montréal 2C*

**POUR LES BÉNÉFICIAIRES,
LE BÉNÉVOLAT EST UNE
BONNE FAÇON DE SE SENTIR
UTILES, VALORISÉS ET
D'AVOIR RÉGULIÈREMENT DES
INTERACTIONS SOCIALES.**

L'image a été retirée pour faciliter l'impression

Une partie du groupe de vincentiens et bénévoles du jeudi matin, à la banque alimentaire le Garde-manger de Rosalie.

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ONTARIO

POURQUOI NE SE TROUVENT-ILS PAS UN EMPLOI ?

À une certaine époque, les gens en bonne santé et désireux de travailler pouvaient se trouver un emploi et assurer un modeste bien-être à leur famille. Malheureusement, cette époque est révolue, en raison de l'évolution de notre économie et des changements dans les milieux de travail. Plusieurs secteurs de la population souffrent de ces changements : des femmes, des chefs de famille monoparentale, des jeunes, des personnes peu instruites, des immigrants et des travailleurs plus âgés.

L'automatisation a engendré la disparition de nombreux emplois. Il y a moins de caissiers, car les magasins de détail ont installé des caisses en libre-service. Les postes de vendeur/vendeuse sont moins nombreux, car les gens achètent davantage en ligne. Les emplois de bureau diminuent, car les factures sont acquittées électroniquement. D'autres emplois seront bientôt éliminés en raison d'innovations technologiques. Les véhicules à conduite autonome envahiront progressivement les industries du camionnage et du taxi. Les kiosques en libre-service réduiront aussi le nombre de personnes travaillant dans l'industrie de la restauration rapide. L'intelligence artificielle affectera même bientôt certaines professions telles la médecine et la pratique juridique. Un rapport de l'Institut Brookfield de l'Université Ryerson prédit notamment que 40 % des emplois dans certains secteurs sont appelés à disparaître au cours des deux prochaines décennies. Les emplois de premier niveau, qui permettent aux gens d'entrer sur le marché du travail et d'acquérir de l'expérience, deviennent de plus en plus rares.

Une autre raison pour laquelle bien des gens éprouvent des difficultés à obtenir un emploi durable est qu'aujourd'hui, plusieurs emplois offerts sont des postes à temps partiel ou de nature contractuelle et que par conséquent, il y a moins de postes à plein temps. Bien que les statistiques de création d'emploi publiées par le gouvernement mentionnent qu'il y a augmentation, elles indiquent également que plusieurs de ces emplois sont à temps partiel. Pire encore, les employeurs exigent souvent des employés à temps partiel qu'ils demeurent disponibles en tout temps, ce qui les empêche d'avoir un deuxième emploi leur permettant d'augmenter leurs revenus. Cette situation peut avoir un impact très négatif sur les familles, particulièrement les familles monoparentales.

De plus, ce qu'on qualifie d'emploi précaire peut s'avérer problématique pour bien des gens. Ce type d'emploi comprend les situations où les gens ne savent pas combien d'heures ils travailleront la semaine suivante ou si même ils auront du travail. Il peut aussi s'agir de situations où les travailleurs ne savent pas combien de temps l'emploi durera, car l'employeur peut les mettre à pied sans raison. L'emploi précaire peut également signifier des salaires peu élevés, qui ne permettent pas d'assurer des conditions de vie adéquates. Les voisins que nous servons sont particulièrement vulnérables car souvent, ils ne possèdent pas le niveau de scolarité plus élevé qui leur permettrait de trouver du travail ailleurs, lorsqu'un emploi se termine.

L'image a été retirée pour faciliter l'impression

Dépliant disponible ici :
www.ssvp.on.ca/socjus/fr/pdf/voice/income-de-base.pdf

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ONTARIO

POURQUOI NE SE TROUVENT-ILS PAS UN EMPLOI ? ... suite

Dans plusieurs régions de notre pays, le taux du salaire minimum est inférieur au seuil de la pauvreté, même pour une personne seule. Lorsque le coût du transport et des vêtements de travail est inclus, le taux de 15 \$ l'heure proposé pour le salaire minimum et envisagé actuellement par les juridictions les plus progressistes ne suffit pas à sortir les gens de la pauvreté.

L'Institut Brookfield prédit que bientôt, 60 % des emplois exigeront une éducation postsecondaire. En plus des diplômes scolaires, les travailleurs qui réussissent auront besoin d'un niveau élevé de compétences non techniques telles que l'intelligence sociale, des compétences entrepreneuriales et la capacité à gérer le risque. De telles compétences ne s'apprennent habituellement pas dans le cadre des activités scolaires. Elles s'acquièrent au sein d'un milieu enrichi, par la participation à des activités athlétiques et culturelles. Au Canada, nous prenons de plus en plus conscience que l'inégalité (l'écart entre le style de vie des gens provenant d'un environnement à faible revenu et celui des gens provenant de familles mieux nanties) est un des enjeux majeurs qui empêchent les individus de se sortir de la pauvreté. Les personnes qui grandissent dans une famille à faible revenu ne peuvent pas concurrencer avec celles qui grandissent dans un milieu enrichi, car elles ne possèdent pas les habiletés non techniques requises. Obtenir et conserver un emploi leur sera encore plus difficile.

Nous ne devons pas blâmer les victimes, nos voisins dans le besoin, qui sont prisonniers de la pauvreté systémique. Les vinciens doivent comprendre que les temps ont changé et que ce qui était possible il y a 30 ou 40 ans est désormais hors de portée.

Nous devons plaider en faveur d'un changement systémique auprès de nos amis, alliés, députés provinciaux et fédéraux et élus municipaux aussi souvent que possible, et particulièrement en temps de campagne électorale, pour trouver les moyens d'aider nos voisins dans le besoin. Ces voisins ont besoin d'avoir accès à un enseignement de haute qualité et à des occasions de développer leurs compétences sociales. Ils ont aussi besoin que nos gouvernements établissent des lois du travail qui protègent les travailleurs et leur assurent un revenu décent.

Pour plus de détails : www.ssvp.on.ca/socjus/fr/vop.php?page=pamphlets

Future-proof: Preparing young Canadians for the future of work, Institut Brookfield

*Corry Wink, comité national de justice sociale
Conseil régional de l'Ontario*

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ONTARIO

FONDS D'ÉTUDES OZANAM

L'un des facteurs déterminants qui contribuent à la pauvreté générationnelle chez une personne est le manque d'instruction et l'incapacité de s'instruire, pour la personne elle-même ou pour ses enfants. L'obstacle principal est le manque de fonds requis pour les frais de scolarité, le coût des cours, le matériel informatique, les outils, le logement, la nourriture, le transport, la garde d'enfant, le remboursement de dettes précédentes, etc. Le CRON a reconnu l'importance d'un tel changement dans une famille et il a par conséquent créé le Fonds d'étude d'Ozanam www.ssvp.on.ca/socjus/fr/SystemicChangeD.php?item=2. Le fonds a simplement pour objectif de « fournir les ressources utiles à l'obtention d'une éducation qui les aidera à se sortir du cycle de la pauvreté ». Les vincentiens sont en contact direct avec les personnes aux prises avec ce type de défi et ils se trouvent donc dans une position privilégiée pour les aider.

Depuis le début du programme, à la fin de 2012, nous avons répondu à 174 demandes d'aide et avons remis plus de 300 000 \$ en fonds d'assistance. La plupart de ceux que nous avons aidés proviennent de familles vivant dans la pauvreté, aux prises avec des dettes, des problèmes médicaux, une perte d'emploi, des difficultés familiales, etc., et souhaitant ardemment procurer à leur enfant une éducation postsecondaire. Un nombre significatif d'entre eux est issu de familles monoparentales avec de jeunes enfants, où le parent aspire à laisser derrière un emploi mal rémunéré (souvent à temps partiel) pour accéder à un emploi qui permettrait à la famille de vivre dans la dignité. Dans d'autres cas, il s'agit de gens qui connaissent des difficultés financières et tentent de suivre des cours ou retourner à l'école à plein temps pour acquérir une formation. Le programme cible tout type de formation menant à des emplois de qualité et ne se limite pas à l'éducation postsecondaire.

Récemment, le gouvernement a mis sur pieds des programmes qui aident à couvrir les frais de scolarité des étudiants admissibles. Voilà un changement apprécié, mais il y a encore de la place pour une aide tel le Fonds Ozanam, qui donne un coup de main aux gens comme ceux que nous avons aidés. Même quand les frais de scolarité sont gratuits, la plupart des personnes que nous avons aidées éprouveraient encore des défis majeurs en retournant aux études. Un nombre important de nos clients sont des mères monoparentales qui essaient d'élever une famille tout en acquérant une éducation qui leur permettra d'accéder à un emploi mieux rémunéré. La flexibilité du Fonds pour couvrir les dépenses autres que les seuls frais de scolarité leur permet de joindre les deux bouts. Plusieurs des jeunes que nous aidons doivent choisir entre poursuivre leurs études ou rester à la maison et aider leur(s) parent(s) à les nourrir, eux et leurs frères et sœurs.

Une mère monoparentale qui cumulait deux emplois à temps partiel tout en élevant deux enfants a été en mesure de suivre un cours collégial de 11 mois qui lui a permis de décrocher un meilleur emploi à plein temps. Elle raconte : « Les fonds m'ont permis de couvrir les dépenses essentielles (nourriture, factures, etc.) pour moi et mes fils... J'ai maintenant fini l'école... mais un simple merci ne semble pas suffisant... s'il vous plaît, continuez à en aider d'autres dans le besoin. »

Un vincentien qui a aidé deux étudiants grâce au Fonds nous dit : « Remettre des fonds à ces deux étudiants a été une merveilleuse expérience. Ils avaient les larmes aux yeux et la mère était si heureuse et soulagée. Cela a fait toute la différence entre demeurer au collège ou devoir quitter pour chercher du travail, ce qui aurait été une catastrophe. C'est le genre d'action qui nous rend fiers d'être vincentiens. »

Jere Hartnett, responsable
Comité de changement systémique
systemicchange.ssvp@ssvp.on.ca

L'image a été retirée pour
faciliter l'impression

CONSEIL RÉGIONAL DE L'OUEST

JUSTICE SOCIALE - OÙ NOTRE COMITÉ EN EST RENDU

Le comité de justice sociale de la Région de l'Ouest connaît actuellement des changements. On pourrait dire qu'il est en train de se « reconstruire ». Quelques-uns de ses membres ont dû consacrer leur temps à d'autres aspects de leur vie et nous avons accueilli de nouveaux membres. Cela dit, il y a encore de la place pour des représentants d'autres parties de la Région de l'Ouest, notamment la Saskatchewan.

Dans un pays aussi riche que le Canada, il est difficile de croire que la pauvreté existe. Nous savons toutefois que nombreux sont ceux qui vivent sous le seuil de la pauvreté, dans tous les territoires et provinces. Comment est-ce possible? Eh bien... le coût de la vie est élevé, en raison du loyer à payer, des dépenses de nourriture et toutes les autres nécessités de la vie. Les difficultés financières viennent aussi du fait que les gens ne reçoivent pas un revenu adéquat, qu'ils sont sans emploi ou sous-employés ou qu'ils peinent à joindre les deux bouts en raison de la maladie ou de problèmes mentaux ou physiques.

La pauvreté est une arme de destruction massive.

Les motifs et les facteurs qui contribuent à ces situations sont nombreux et variés, tels que le chef de famille monoparentale qui ne reçoit pas la pension alimentaire, l'omission de s'inscrire à la Prestation fiscale pour enfant, les chèques du gouvernement qui ne correspondent pas à la taille de la famille, des chèques qui arrivent tard, la rareté des emplois, etc.

La semaine dernière, j'ai participé à la rencontre de la Région de l'Ouest à Red Deer, en Alberta, et j'ai présenté un rapport sur ce que nous tentons d'accomplir. Tout le monde était très enthousiaste de constater que la justice sociale fait des progrès.

En premier lieu, à la demande du comité national de justice sociale, nous sommes à mettre sur pied un comité de justice

sociale dans chaque conférence, chaque conseil particulier et chaque conseil central. Si une conférence ou un conseil n'est pas en mesure de former un comité de justice sociale, nous lui demandons de trouver un représentant de justice sociale qui peut faire des recherches et présenter à la conférence ou au conseil divers enjeux qui requièrent de l'attention. S'il existe déjà un comité de justice sociale dans une paroisse, un représentant de la conférence SSVP de cette paroisse peut siéger à ce comité et assurer la liaison entre le comité et la conférence.

Je suis heureuse de rapporter qu'en plus des conférences qui ont un représentant au comité de la Région de l'Ouest, d'autres conférences m'ont fait suivre les noms de membres qui souhaitent être la personne de JS dans leur conférence.

**IL EST ESSENTIEL D'AIDER LES GENS
À RÉPONDRE À LEURS BESOINS
IMMÉDIATS, MAIS IL EST ENCORE
PLUS ESSENTIEL DE RECHERCHER
LES CAUSES PROFONDES DE CES
BESOINS ET DE TROUVER DES
SOLUTIONS PERMANENTES AUX
PROBLÈMES RENCONTRÉS.**

Un autre projet sur lequel nous travaillons est un site internet sur la justice sociale, où tous peuvent trouver plusieurs articles et rapports sur des projets de justice sociale. Ces projets peuvent être menés par le comité de justice sociale de n'importe quel conseil ou conférence et non pas seulement par le comité de justice sociale de la Région de l'Ouest.

Dans le domaine de la prise de position, nous sommes à rédiger une carte postale qui sera envoyée à la Chambre des communes en guise de lobby en faveur du logement pour les sans-abri et les travailleurs pauvres. Nous devons faire pression pour revendiquer du « logement maintenant » et non pas dans trois ans. Les fonds doivent être accessibles maintenant. Le logement est requis aussitôt que possible.

Finalement, nous planifions actuellement un atelier de justice sociale pour tous les représentants de justice sociale d'Edmonton et nous invitons tous les représentants de la Région de l'Ouest à y participer. Il est toujours bénéfique de tous nous rencontrer et d'échanger des idées. Bien sûr, cela n'est qu'un début. La Société de Saint-Vincent de Paul est un organisme de bienfaisance, mais la charité doit mener à la justice. Il est essentiel d'aider les gens à répondre à leurs besoins immédiats, mais il est encore plus essentiel de rechercher les causes profondes de ces besoins et de trouver des solutions permanentes aux problèmes rencontrés. Dès que nous aurons tous les détails de ces projets et que ces derniers auront été approuvés, nous les rendrons publics et vous demanderons votre soutien et votre participation.

N'hésitez pas à suivre le comité de justice sociale de la Région de l'Ouest pour être au courant du travail accompli.

*Maria Lupul, comité national de justice sociale
Conseil régional de l'Ouest*

CONSEIL RÉGIONAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON

COMMENT MENER UNE CAMPAGNE D'ÉCOUTE *Adapté par Gordon Stuart, de la Industrial Areas Foundation.*

Une **CAMPAGNE D'ÉCOUTE** est un effort ciblé en vue de favoriser les liens communautaires et identifier les préoccupations et les priorités d'un groupe de gens. Une campagne d'écoute peut également aider un groupe à concrétiser sa vision en découvrant où il se situe actuellement et où il veut se trouver à l'avenir. Les vincentiens peuvent lancer une campagne d'écoute parmi nos amis dans le besoin, pour déterminer comment la bienfaisance et les activités de justice peuvent le mieux répondre à leurs besoins.

« L'écoute » est réalisée en mode « face à face » ou au moyen de rencontres en petits groupes qui encouragent les gens à :

- Parler de leur expérience de vie dans leur communauté;
- Identifier les sujets qui les préoccupent;
- Suggérer diverses questions qu'ils aimeraient voir abordées.

La campagne d'écoute a pour but de :

- Relier les différentes histoires racontées afin de déterminer quelles sont les tendances;
- Établir des relations entre les personnes qui font face aux mêmes défis;
- Aider à comprendre à quel point et dans quelle mesure les gens sont affectés par des enjeux spécifiques;
- Identifier les enjeux qui préoccupent les gens et sur lesquels ils sont prêts à travailler.

Les campagnes d'écoute devraient être organisées par des vincentiens, qui voient à :

- Expliquer les règles du jeu – écouter les autres de manière respectueuse, être conscient qu'il faut partager le temps alloué, les histoires des gens demeurent à l'intérieur du groupe;
- Expliquer les buts de la rencontre;
- Présenter les questions à discuter;
- Donner à chacun l'occasion de s'exprimer;
- Consigner les points principaux qui ressortent de la discussion.

Exemples de questions :

- Quel est l'événement le plus significatif dans votre vie et celle de votre famille?

- Quels sont les défis auxquels vous faites face?
- Quelles sont vos préoccupations en ce qui concerne votre vie et votre travail dans [votre communauté/voisinage/lieu de travail].
- Qu'aimeriez-vous le plus voir changer?
- Quels sont les enjeux qui, à votre avis, devraient être traités en priorité?
- Sur quoi êtes-**VOUS** prêt à travailler?

Il existe plusieurs façons de réaliser une campagne d'écoute:

- Une série de rencontres face à face : un groupe de vincentiens organise un certain nombre de rencontres avec nos amis dans le besoin. Les rencontres face à face sont des conversations entre deux personnes, qui ont pour but d'en apprendre davantage sur l'autre personne : son histoire, ses intérêts, ce qui le met en colère et ses idées de changement. Ces rencontres devraient durer entre 25 et 45 minutes.
- Une série de rencontres à domicile. Les rencontres à domicile sont des rencontres de petits groupes présidées par un vincentien, qui regroupent idéalement entre 5 et 15 participants et durent entre 25 et 45 minutes. Elles peuvent avoir lieu au domicile de quelqu'un ou à tout autre endroit approprié.

Une fois que la campagne d'écoute est terminée, les responsables se réunissent pour analyser les résultats et se pencher sur les manières de traiter les préoccupations identifiées. Ils procèdent en :

- Regardant l'information recueillie pour la catégoriser, rechercher les constantes, regrouper les préoccupations et les enjeux.
- Retournant le tout à tous les groupes participants et leur demandant : « Voici ce que nous avons entendu. Est-ce bien cela? ».
- Transformant les problèmes (généraux) en enjeux (spécifiques) pour lesquels il peut y avoir action.
- Organisant une réunion avec chacun des enjeux relevés inscrits sur une feuille séparée. On donne aux gens des feuillets autocollants et on leur demande de coller sur chaque feuille un feuillet indiquant leur nom et leur numéro de téléphone ainsi que l'enjeu sur lequel ils aimeraient travailler. On voit, par là, où se trouvent l'énergie et la capacité d'aller de l'avant.

*Gord Stuart, comité national de justice sociale
Conseil régional C-B et Yukon*

PEUPLES AUTOCHTONES

LE CERCLE NOTRE-DAME DE GUADALUPE

Le Cercle Notre-Dame de Guadalupe (NDG) se réunit deux fois par année, afin d'effectuer un suivi des recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) et d'examiner les façons dont nous pouvons établir et entretenir de solides relations avec les peuples autochtones. En tant que représentant du Conseil national de la Société de Saint-Vincent de Paul, j'ai le plaisir et l'honneur d'être membre du Cercle NDG.

Lors de notre dernière réunion, le 6 novembre, à Ottawa, nous avons avancé d'un pas dans le cadre de notre mission. Je vous suggère de visiter notre [site internet](#) pour en savoir davantage sur la CRV et les huit recommandations sur lesquelles le Cercle NDG travaille. J'ai beaucoup appris en tant que membre de NDG et j'ai aussi établi des relations très valables avec les autres membres, qui peuvent aider notre Société dans ses efforts à l'endroit des peuples autochtones.

Parmi les sujets les plus importants traités lors de cette réunion, nous avons discuté des relations qui se forment entre le Cercle NDG et les organisations autochtones et du développement des procédures de gestion propres au Cercle, soit les rôles, responsabilités et mandats des membres, et nous avons revu les diverses rencontres entreprises par notre plus petit groupe de travail. J'y ai aussi fait une [présentation](#) (disponible dans notre site internet) au nom de la Société, dans laquelle j'ai exposé nos vues sur le travail du Cercle et nos efforts au sein de la communauté autochtone en vue d'établir de solides partenariats de travail afin d'aider à répondre aux besoins du peuple autochtone. À titre d'exemple, le projet Au nord du 60e, mis en œuvre à travers les régions de l'Ouest et de l'Ontario, et le projet de Cadotte Lake, en Alberta, ainsi que le projet de l'Ontario de travailler avec des communautés des Premières nations dans la région de la Baie James.

PEUPLES AUTOCHTONES

Nous continuons à mettre l'accent sur le besoin d'éduquer nos membres et la population catholique en général sur les enjeux de justice sociale. C'est également le cas pour les enjeux spécifiques tel que les nombreux enjeux reliés aux peuples autochtones. Le plus grand défaut que nous ayons est l'ignorance non seulement des enjeux qui les concernent, mais aussi de leur histoire, leur culture, leurs traditions religieuses et les nombreux défis auxquels plusieurs d'entre eux font face.

Nous invitons nos membres à s'éduquer eux-mêmes sur ces divers sujets, afin de mieux comprendre les enjeux et surtout, à établir une relation personnelle avec nos voisins canadiens. Si vous vivez près d'une communauté des Premières nations, pourquoi ne pas inviter un représentant à assister à une réunion de conseil ou de conférence afin d'initier un dialogue? Si vous n'êtes pas certain de l'endroit où se trouve la Première nation la plus proche, nous pouvons vous aider. Il y a aussi un peu partout au Canada un certain nombre de Centres d'amitié autochtones et certains de nos membres ont établi des partenariats locaux pour offrir leur aide. Nous pouvons là aussi vous aider à trouver le centre le plus près ou vous pouvez visiter leur site internet www.nafc.ca/fr/friendship-centres.

Les personnes autochtones qui vivent en ville doivent composer avec de nombreux défis, qui ont souvent pour résultat de les maintenir dans la pauvreté. Nous pouvons aider à reconstruire les ponts de la compréhension, de la compassion et du soutien. Veuillez nous tenir informés de vos efforts locaux en lien avec les peuples autochtones.

*Jim Paddon, responsable
Comité national de justice sociale*

GUIDE DE LA JUSTICE SOCIALE

Comme mentionné dans mon rapport de la présidence, nous avons produit un Guide de la justice sociale, afin d'aider les comités ou représentants des niveaux de conseil et de conférence. Le guide sera disponible par le biais de notre site internet national www.ssvp.ca à compter d'avril 2018. Ce guide contient plusieurs documents qui peuvent s'avérer utiles dans la mise sur pied et la gestion d'un comité de justice sociale ou dans l'orientation des tâches du représentant de justice sociale au niveau d'une conférence ou d'un conseil. Nous encourageons aussi l'usage de cette documentation pour instruire les membres sur la justice sociale. Nous avons très certainement une relation de longue date avec les enjeux de justice sociale et il est pertinent d'en informer nos membres. Bien que plusieurs de nos membres se sentent frustrés quant aux questions de pauvreté dont personne ne semble s'occuper, la justice sociale peut nous aider à apprendre comment on peut très bien intervenir pour changer des systèmes ou du moins prendre position en faveur des changements qui permettront de remédier aux causes profondes de la pauvreté. Il est entendu qu'il peut être difficile pour certains de nos membres de trouver le temps d'appuyer la justice sociale, mais comment pouvons-nous ignorer l'appel à l'aide du pauvre, qui va bien au-delà du coupon de nourriture?

PROJET DE VISITE DE JUSTICE SOCIALE À DOMICILE

Lorsque nous parlons de justice sociale, il est toujours utile de faire appel à des exemples pour illustrer ce que cela signifie. L'un des éléments associés à la justice sociale est le changement systémique, qui signifie simplement d'apporter des changements aux systèmes actuels afin qu'ils deviennent plus favorables aux personnes vivant dans la pauvreté. Cela peut aussi vouloir dire de développer de nouveaux programmes ou nouvelles façons d'aborder les causes profondes de la pauvreté. De plus, cela peut aussi nous inviter à jeter un regard sur nos façons de faire et même sur notre compréhension personnelle de la façon dont nous devons traiter

LE PROJET PILOTE DÉBUTERA DANS PLUSIEURS RÉGIONS À TRAVERS LE CANADA ET NOUS COLLIGERONS LES DONNÉES SUR LES RÉSULTATS DE CES EXPÉRIENCES LOCALES.

les enjeux relatifs à la pauvreté, de manière à y apporter les changements requis. L'un des meilleurs exemples d'un projet de changement systémique qui se concrétise est lorsque Frédéric et ses cofondateurs ont commencé à faire des visites à domicile. Oui, il s'agit là en effet du premier projet de changement systémique de notre organisation.

Au Canada, la visite à domicile a subtilement mais résolument évolué dans les dernières années. Nous avons même des conférences qui n'effectuent pas de visites à domicile. Que nous qualifions de raisons ou d'excuses les motivations derrière l'absence de

visites à domicile, nous n'en discuterons pas ici aujourd'hui. Nous avons même des membres qui croient qu'ils effectuent une visite à domicile lorsqu'il ne s'agit que de la livraison d'un bon d'achat ou de nourriture, ce qui s'apparente de près aux motifs derrière l'abandon de la visite à domicile.

Nous aimerions encourager nos membres, qu'ils effectuent ou non actuellement des visites à domicile, à jeter un regard sur un projet pilote enrichi de visites à domicile, qui débutera en 2018 en collaboration avec les conseils et conférences choisis. En tant qu'organisation, nous omettons souvent de donner à ceux que nous servons l'occasion de faire entendre leur voix en ce qui a trait aux défis auxquels ils font face en vivant tous les jours dans la pauvreté. De plus, le concept de la visite à domicile ou de la visite au pauvre peut constituer un moyen d'acquiescer une meilleure compréhension de ce que ces défis peuvent représenter. Qu'il s'agisse d'une visite à domicile ou d'une occasion de s'asseoir, d'écouter et de mieux connaître la réalité de ceux que nous servons, il est vital de faire de ces rencontres des événements aussi significatifs qu'ils l'étaient pour Ozanam et pour nos premiers membres. Votre conférence effectuée peut-être des visites à domicile à la manière traditionnelle et nous aimerions savoir ce que signifie pour vous d'entretenir ce type de relation personnelle avec les nombreuses personnes que nous visitons. Le projet pilote débutera dans plusieurs régions à travers le Canada et nous colligerons les données sur les résultats de ces expériences locales. Si votre conseil ou votre conférence souhaitent en savoir davantage sur ce projet, veuillez communiquer avec nous pour plus de détails. Il y aura aussi dès le printemps 2018 une documentation publiée dans notre site internet. **ENGAGER-ENCOURAGER-HABILITER.**

*Jim Paddon, président
Comité national de justice sociale*

LE REVENU DE BASE PEUT-IL AIDER À PROMOUVOIR UN CANADA PLUS JUSTE ET ÉQUITABLE?

À travers le monde, l'intérêt des gens envers le concept du revenu de base, considéré autrefois comme marginal ou utopique, a littéralement explosé. De nombreux pays sont à mettre sur pied des projets pilotes ou à analyser comment le revenu de base pourrait aider à l'égard de la pauvreté, du travail précaire, du chômage et de l'inégalité salariale. Au Canada, le **gouvernement de l'Ontario** vient tout juste de démarrer un projet pilote, la **Colombie-Britannique** est à planifier un projet pilote, le Québec étudie le concept et les autres provinces s'y intéressent. Alors, qu'est-ce que le revenu de base (ou revenu minimum garanti)?

Le principe du revenu de base garantit que tous les individus reçoivent un revenu de base leur permettant de répondre à leurs besoins essentiels et de vivre dans la dignité, peu importe leur statut d'emploi. Au Canada, les discussions ont porté principalement sur la garantie d'un revenu minimum, ce qui signifie que quiconque dont le revenu est inférieur à un niveau de revenu minimum (par exemple, le seuil de faible revenu (SFR), la version canadienne du seuil de la pauvreté) se qualifierait pour le revenu de base. Le revenu de base remplacerait le système d'aide social inadéquat, stigmatisant, dévalorisant et compliqué par un paiement effectué en fonction d'aucun autre critère que l'admissibilité financière. Tout comme l'assurance maladie, le revenu de base serait accessible à quiconque en a besoin. **D'autres pays** sont à étudier le concept d'un paiement universel alloué à tous les citoyens, qui serait retourné à l'impôt dans le cas des citoyens qui n'y ont pas droit, mais un tel modèle, connu sous l'appellation de subvention démographique universelle, n'est pas envisagé actuellement au Canada.

Le Canada offre déjà un programme de revenu garanti aux personnes âgées, par le biais du système de pension de sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti, et un revenu minimum pour les enfants, par le biais de la prestation fiscale pour enfant. Le revenu de base ajouterait un revenu minimum accessible à tous les Canadiens en âge de travailler. Le Canada a également mis en place un important projet pilote, le programme expérimental **MINCOME**, à Dauphin, MB, entre 1974 et 1979. MINCOME était un programme expérimental garantissant un revenu annuel minimum, financé conjointement par les gouvernements provincial et fédéral. Le programme n'a pas fait l'objet d'une évaluation à l'époque, mais la professeure Evelyn Forget, de l'Université du Manitoba, a plus tard analysé une partie des dossiers d'archive concernant les résultats du programme. L'une des principales préoccupations concernant le revenu de base est que les gens n'iront plus travailler s'ils reçoivent de « l'argent gratuit », mais professeure Forget a découvert que seuls deux groupes ont démontré une participation réduite à la main-d'œuvre : les nouvelles mamans, qui restaient à la maison pour prendre soin de leur bébé (il n'y avait pas de congé de maternité à l'époque), et les adolescents, qui n'avaient plus besoin de travailler pour soutenir la famille, mais qui de-

meuraient sur les bancs scolaires. Ces résultats sont en ligne avec les recherches effectuées dans les pays en développement, lesquelles démontrent que la stabilité que le revenu de base procure dans la vie des gens les aide à planifier et à investir en vue de l'avenir.

La professeure Forget a également découvert que le programme expérimental MINCOME a occasionné une diminution de 8,5 % du nombre de visites à l'hôpital, en particulier pour cause de problèmes psychiatriques, blessures et accidents. L'impact positif d'un revenu de base sur la santé est l'un de ses effets les plus positifs. Il s'agit là aussi d'un des moyens par lesquels le programme peut payer pour lui-même. L'Association médicale canadienne estime que 20 % de nos dépenses en santé sont directement attribuables à la pauvreté et que par conséquent, l'élimination de la pauvreté au moyen du revenu de base pourrait libérer de façon dramatique de nombreuses ressources en matière de soins de santé. Le revenu de base engendrerait de plus des économies dans les systèmes de justice et d'éducation. Une recherche effectuée par le Centre canadien de politiques alternatives a démontré que chaque dollar investi dans la réduction de la pauvreté se solde par une économie de deux dollars. D'autres chercheurs ont calculé un « retour sur l'investissement » beaucoup plus élevé dans les cas de réduction de la pauvreté chez les enfants. Il est difficile d'imaginer pourquoi, en cette époque axée sur l'efficacité, nous n'avons pas déjà investi sérieusement dans l'élimination de la pauvreté et commencé à en retirer les bénéfices économiques. Mais la véritable récompense de l'élimination de la pauvreté est sans contredit la réduction de la souffrance humaine et le développement de l'épanouissement humain.

Tel que le mentionnait l'avocat et auteur américain, **Bryan Stevenson** : « Le contraire de la pauvreté n'est pas la richesse... *le contraire de la pauvreté est la justice* ». Le potentiel que représente le revenu de base en termes d'élimination

LE REVENU DE BASE PEUT-IL AIDER À PROMOUVOIR UN CANADA PLUS JUSTE ET ÉQUITABLE?

de la pauvreté, de soutien à la justice sociale, de renforcement de la dignité humaine et de la promotion du bien commun place ce principe au même niveau que les valeurs et les principes les plus fondamentaux des grandes religions du monde. Selon l'économiste **Charles Clark**, agrégé supérieur au Vincentian Centre for Church and Society (Centre vincentien pour l'Église et la société¹) et conseiller auprès de la mission du Saint-Siège aux Nations Unies, le concept du revenu de base met effectivement en pratique l'enseignement social catholique.

Les défenseurs canadiens du revenu de base considèrent le revenu de base comme l'assurance maladie du 21e siècle — le programme social canadien dont nous ne pourrions plus nous passer. Mais en attendant les résultats des études pilotes sur le revenu de base, nous devons mettre en place de toute urgence des stratégies efficaces de réduction de la pauvreté (y compris des taux adéquats d'aide sociale et de revenu minimum) et renforcer les politiques publiques afin que tous les Canadiens puissent se procurer les articles de première nécessité et vivre dans la dignité. Tout pays riche comme le nôtre doit au moins cela à ses citoyens les plus marginalisés.

Elaine Power est professeure associée à la School of Kinesiology & Health Studies (École de kinésiologie et d'études sur la santé¹) de l'Université Queen, à Kingston, ON, et cofondatrice du Kingston Action Group for a Basic Income Guarantee (Groupe d'action de Kingston pour la garantie du revenu de base¹).

Pour plus d'information concernant le revenu de base, voir :

Basic Income Initiative (Initiative pour un revenu garanti¹), un consortium multiconfessionnel qui appuie l'adoption du revenu de base.

Réseau canadien pour le revenu garanti, un réseau national de prise de position en faveur du revenu de base.

Basic Income Charter (Charte du revenu de base¹), élaborée par le **Kingston Action Group for a Basic Income Guarantee** dans le but d'énoncer les principes directeurs et les paramètres d'un programme national de revenu de base.

Elaine Power, professeur - Queens University, Kingston ON

1 NduT : Traduction libre non officielle.

L'image a été retirée pour
faciliter l'impression

LES OUVRIERS DE LA VIGNE – MATTHIEU 20:1-16

Chers collègues vincentiens,

La parabole des ouvriers de la vigne fait partie de celles qui ne manquent pas de soulever des questions qui font certainement partie du paysage de notre vie d'aujourd'hui. Pouvez-vous imaginer comment plusieurs d'entre nous réagiraient si, après avoir travaillé toute une journée, ils voyaient soudainement leur employeur embaucher d'autres ouvriers environ une heure avant la fin de la journée et les payer autant que ce qu'ils ont eux-mêmes gagné en une journée complète? Comment réagiriez-vous... colère, frustration et confusion? Quelle façon injuste de vous traiter que de payer ces autres travailleurs autant que vous, même s'ils n'avaient travaillé qu'une heure ou deux.

Combien d'entre nous serions heureux que ces personnes nouvellement embauchées, qui ne trouvaient pas de travail, finissent par recevoir un salaire juste et équitable en retour de leurs propres frustrations, déception et échec à trouver du travail.

Je crois que cette parabole est digne de comparaison avec l'enjeu des plus actuels couramment discuté en Ontario et dans le reste du Canada. Il s'agit de la question concernant une augmentation importante du salaire minimum, sans oublier un projet pilote qui vise à donner aux gens un revenu de base garanti, qu'ils aient ou non trouvé du travail. Quelle abomination. Quelle injustice. J'ai même entendu certains travailleurs affirmer que si le salaire minimum est augmenté, ils devraient eux aussi certainement bénéficier d'une augmentation similaire.

Voyons ce que le propriétaire terrien de la parabole avait à dire à chacun de ces travailleurs mécontents : « Mon ami, je ne te fais pas de tort. N'as-tu pas été d'accord avec moi pour un salaire d'une pièce d'argent? Prends ce qui te revient et va-t'en. Je veux donner à ce dernier arrivé autant qu'à toi. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de mes biens? Ou vois-tu d'un mauvais œil que je sois bon? Ainsi les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers. »

Il est vrai que nous entendons les petites comme les grandes entreprises clamer que cette augmentation des salaires va causer des pertes d'emploi, une diminution des heures de travail ou une augmentation du prix des produits. Bien que cela puisse se produire dans certains cas, je crois que l'impact global d'une augmentation du salaire minimum comporte de nombreux bénéfices quand nous envisageons la question d'un point de vue autre que strictement financier ou commercial. Considérons d'abord l'effet que cette augmentation aura sur les personnes qui vivent avec un revenu se situant couramment sous le seuil de la pauvreté. Prenons une famille dont les deux membres travaillent 30 heures par semaine au taux horaire minimum de 11 \$. Si leur salaire augmente de 3 \$ de l'heure, cela correspond pour la famille à une augmentation hebdomadaire de 180 \$ à 200 \$. Cette somme

supplémentaire leur permettra de se procurer davantage d'aliments nutritifs pour la famille et aussi peut-être de permettre à leurs enfants de profiter d'activités artistiques, musicales ou sportives et qui sait, de pouvoir aussi mettre quelques sous de côté pour des dépenses futures. Qu'est-ce que cette augmentation signifie pour l'estime de soi et la dignité de la personne? Ne leur donne-t-elle pas la possibilité de participer plus pleinement à la vie de leur communauté? Ils évitent peut-être depuis longtemps les dépenses associées à des soins dentaires adéquats pour la famille ou à des soins médicaux non couverts par le gouvernement.

Le projet pilote sur le revenu de base va encore plus loin, en offrant aux citoyens un montant qui leur est remis sans obligation aucune. Il existe amplement de preuves, issues de plusieurs sources, qu'un tel projet peut mener à un style de vie plus sain, ce qui signifie moins de visites chez le médecin et par conséquent moins de coûts pour notre système de soins de santé. Les gens ont aussi l'occasion de parfaire leur éducation et d'avoir ainsi accès à des emplois mieux rémunérés et plus durables, ce qui assure au gouvernement plus de revenus par le biais de l'impôt. Une fois de plus, nous devons prendre en compte les effets bénéfiques que la garantie d'un revenu de base peut avoir en matière de dignité humaine pour tous.

*Jim Paddon, responsable
Comité national de justice
sociale*

L'image a été retirée pour
faciliter l'impression

LA NÉGLIGENCE DES SOINS DENTAIRES

Le souhait de Noël d'une maman âgée de 45 ans, tel qu'exprimé à la SSVP : un nettoyage de dents. Ce fut là le moment « Ha ha ! » qui a secoué plusieurs vincentiens à Noël 2012. Ce que nous tenons tous pour acquis ne l'était certainement pas pour cette maman, et nous avons réalisé qu'il y en avait plusieurs comme elle. Elle ne voulait réellement pour Noël que se faire nettoyer les dents.

Ce fut pour nous un moment clé vers le changement, quand nous avons réalisé que nous étions passés à côté de la souffrance dentaire au sein de toutes nos familles SSVP. Dans notre conférence, Mary Mother of God, à Oakville, nous avons depuis aidé plus de 50 personnes en les référant à des dentistes prêts à fournir des soins bénévolement ou à prix réduit. Trois autres conférences de notre conseil ont commencé à être à l'affût pour les personnes souffrant de maux dentaires et grâce au soutien financier recueilli, elles ont pu aider quatre personnes depuis le début de cette année.

Une fois que vous avez pris conscience de cet aspect de la souffrance, il n'est pas difficile de retracer diverses histoires de souffrances dentaires en conversant avec les familles lors des visites à domicile. Un jeune adolescent était surnommé Frankenstein par ses camarades de classe tant ses dents étaient inégales. Un appel sincère a été lancé parmi les personnes clés du cercle des supporteurs de la SSVP et on a pu recueillir les fonds nécessaires pour faire en sorte que ce garçon reçoive les soins orthodontiques requis.

Certains dentistes procéderont à l'extraction des dents, car ce service est remboursé par Ontario au travail alors que les réparations ne le sont pas. Un jeune père de famille s'est fait enlever toutes ses grosses molaires plutôt que de les faire réparer, ce qui a entraîné le déplacement de toutes ses autres dents. Nous avons trouvé un dentiste sympathique qui a accepté de fournir les soins de reconstruction requis.

Une femme avait subi des traitements intensifs contre le cancer et avait désespérément besoin de prothèses dentaires suite aux effets dévastateurs des traitements. Nous avons pu l'aider à se procurer les services requis, ce qui lui a permis de recommencer à se nourrir sainement.

Les soins dentaires se retrouvent tout au bas de la liste des priorités, après la nourriture, le loyer, les factures des services publics et les vêtements, particulièrement pour les parents, et même parfois aussi pour les enfants, même si tous les enfants issus de familles à faible revenu sont couverts par Beaux sourires Ontario s'ils ont moins de 18 ans.

Les adultes qui éprouvent des problèmes dentaires sont moins enclins à y remédier en raison des coûts. Ontario au travail offre une couverture limitée pour les soins dentaires et le POSPH rembourse une proportion encore plus élevée des coûts, selon le cas. Souvent, le traitement de canal, qui peut valoir jusqu'à 1200 \$, n'est pas couvert. La carie dentaire et la perte de dents peuvent engendrer de la douleur lors de la mastication et ainsi mener à une alimentation déficiente. Une douleur continue peut entraver la capacité d'une personne à travailler, à jouer son rôle de parent et même à dormir la nuit. La perte de dents et une carie dentaire évidente sur les dents du devant peuvent nuire à l'obtention ou même au maintien d'un emploi. S'absenter du travail pour aller chez le dentiste est beaucoup plus difficile dans le cas des familles que nous aidons, en raison des conditions d'emploi précaires.

La négligence des soins dentaires peut mener à une détérioration de la santé globale d'une personne. Des maladies telles que le diabète et l'hypertension artérielle sont aussi reliées à la négligence des soins dentaires.

Notre prière d'ouverture dit : « cherche et trouve les oubliés, ceux qui souffrent ou les démunis... ». Pendant que nous jouissons d'un accès immédiat aux soins requis pour une douleur dentaire ou un traitement de canal, pensons à ceux qui ont besoin d'un accès à ces services mais qui ont été oubliés, ceux qui éprouvent de la souffrance ou ceux qui, en raison des coûts élevés, ne peuvent même pas se permettre un nettoyage de dents. Parlons-en dès maintenant et travaillons ensemble pour aider à trouver les solutions dentaires au profit des familles que nous servons.

*Linda Alexander et Judith Nunn
Conférence Mary Mother of God, Oakville ON*

SYMPOSIUM DE LA FAMILLE VINCENTIENNE : ACCUEILLIR L'ÉTRANGER

Entre le 12 et le 15 octobre 2017, la ville de Rome a été envahie par une mer de foulards jaunes portés par les quelque 10 000 membres de la Famille vincentienne de 99 pays à travers le monde, réunis pour un symposium marquant le 400^e anniversaire du charisme de saint Vincent de Paul. Autour du thème « Accueillir l'étranger », le symposium offrait notamment des occasions de prière, une rencontre avec le Pape François et diverses présentations sur des sujets précis. Le symposium offrait également un horaire spécial pour les jeunes consacrés et les jeunes adultes, dont la présence enthousiaste a animé la fin de semaine pour tous les participants.

Établie en 1995, la Famille vincentienne compte environ 2 millions de membres et comprend quelque 225 branches : des communautés religieuses et associations laïques, des groupes, instituts et mouvements qui partagent le charisme vincentien, répondant à l'appel des pauvres, du Christ qui habite chacun de ceux qui souffrent de la pauvreté. Parmi ces branches, les groupes laïcs occupent une place de choix. En fait, les Confréries de la Charité, maintenant connues sous le nom Association Internationale des Charités, ont été les premiers groupes créés par Vincent, en 1617. La Société de Saint-Vincent de Paul, fondée par Frédéric Ozanam en 1833, est la branche la plus peuplée de la famille. Les deux regroupements sont des membres permanents du comité exécutif de la Famille vincentienne.

Le samedi 14 octobre, les participants au symposium ont rencontré le pape François sur la Place St-Pierre. L'audience a été précédée par des témoignages des présidents nationaux de la Jeunesse mariale vincentienne en Syrie et de la Société de Saint-Vincent de Paul italienne de même qu'une présentation décrivant l'Alliance Famvin – Sans-Abris. Après une introduction par le Supérieur général de la Congrégation de la Mission, le pape François a exprimé son appréciation des 400 ans du charisme vincentien, mettant l'accent sur trois verbes : adorer, accueillir et aller. Il a conclu avec ces paroles de remerciements : « Chers frères et sœurs, merci

à vous parce que vous êtes en mouvement et que vous vous déplacez par les routes du monde, comme Saint Vincent vous le demanderait aujourd'hui. » Il a également exprimé le souhait que tous les membres de la Famille vincentienne puissent « continuer à puiser chaque jour dans l'adoration et l'amour de Dieu et à le répandre dans le monde par la bonne contagion de la charité, de la disponibilité et de la concorde ».

Le vendredi 13 octobre, les participants se sont réunis en six groupes linguistiques (anglais, français, italien, polonais, portugais et espagnol) pour se pencher sur les sujets suivants : la spiritualité vincentienne et son défi prophétique, la formation et la communication vincentiennes à l'ère de l'information, l'apostolat vincentien : où allons-nous à partir d'ici? Après les présentations sur chacun des sujets, les participants ont été invités à discuter quelles actions ou étapes ils pouvaient s'engager à entamer, personnellement et en collaboration avec d'autres groupes?

Dans chacun des groupes, plusieurs participants avaient été invités à servir de synthétiseurs afin d'identifier les idées principales de chaque présentation, incluant les commentaires et opinions exprimées en réaction à ces présentations, et d'interviewer des participants individuels pour recueillir de plus amples commentaires. À la fin du symposium, les synthétiseurs ont préparé des rapports sommaires sur leur groupe linguistique, puis un représentant de chaque groupe s'est réuni avec les représentants des autres groupes dans le but de produire un rapport de synthèse reflétant tous les groupes linguistiques. Ce rapport de synthèse servira aux sessions de suivi locales qui permettront de déterminer les orientations futures de la Famille vincentienne. Dans chaque zone locale, le rapport de synthèse sera accompagné du rapport de synthèse spécifique au groupe linguistique concerné. Les textes des différents groupes linguistiques et de l'audience papale seront disponibles dans le site internet de la Famille vincentienne, à : <http://www.famvin.net/>. Un comité doit se réunir au début de décembre afin de mettre en place un processus qui permettra d'assister aux sessions de suivi locales.

Ce 400^e anniversaire du charisme constitue une occasion idéale de célébrer notre héritage vincentien, de rendre grâce pour tout ce qui a été accompli et pour concevoir des idées et des plans d'avenir. Les changements dans la démographie et le contexte social, les besoins pressants des pauvres et notre capacité à répondre adéquatement à ces besoins en tant que Famille constituent des enjeux de la plus haute importance. Nous nous engageons dans un avenir qui offre de nouvelles possibilités et de là, plusieurs raisons d'enthousiasme et d'espoir, à mesure que nous devenons plus familiers avec la Famille vincentienne, avec ses nombreux groupes et membres, non pas en tant que groupe institutionnalisé mais plutôt en mouvement fluide orienté vers le service aux pauvres.

Donna Geernaert, Sœurs de la Charité, Halifax

PRISE DE POSITION

FAITES CE QU'IL FAUT : ENVOYEZ CETTE LETTRE !

En tant que vincentiens, nous avons la responsabilité « d'identifier les causes profondes de la pauvreté et de contribuer à leur élimination ». (Règle 3.22). Un des moyens efficaces d'y arriver est d'envoyer à nos représentants élus des lettres dans lesquelles nous prenons position en faveur de nos voisins dans le besoin. Une communication personnalisée revêt plus d'importance et de signification qu'une simple signature sur une pétition ou un envoi de type formulaire. C'est un geste qui démontre que la question est assez importante pour prendre le temps et se donner la peine de communiquer personnellement et directement.

Je représente qui? En tant qu'individu, vous êtes libre d'envoyer une lettre à votre représentant politique, peu importe à quel sujet. Quand vous vous identifiez en tant que vincentien, vous écrivez au nom des gens que nous servons. La question abordée devrait être en lien avec notre interaction directe avec nos voisins dans le besoin. Si vous écrivez au nom de votre conférence ou conseil, votre message doit être approuvé et endossé par les autres membres du groupe.

À qui dois-je m'adresser? Assurez-vous que la question soulevée relève de la compétence du représentant élu. Par exemple, le revenu minimum et l'aide sociale sont des responsabilités d'ordre provincial, la transformation d'une propriété en refuge relève des autorités municipales. D'autres questions, tel le logement abordable, impliquent divers paliers de gouvernement. Votre lettre devrait donc s'adresser au représentant municipal, provincial ou fédéral approprié. De plus, des copies devraient être envoyées au(x) politicien(s) concerné(s) par la question soulevée. Cela peut inclure le maire ou le conseiller qui siège à un comité municipal particulier, ou un ministre provincial ou fédéral dont le Ministère (provincial ou fédéral) est responsable de la question traitée.

Comment dois-je rédiger la lettre? Commencez en énonçant brièvement la question et la préoccupation. N'incluez pas d'autres questions non reliées, mais concentrez-vous plutôt sur un sujet et deux ou trois aspects qui s'y rattachent. Puis, identifiez-vous et énoncez brièvement ce qui vous confère de la crédibilité à ce propos. Décrivez brièvement les activités de votre conférence, le nombre de familles que vous visitez ou les œuvres spéciales menées par votre conseil. Si vous êtes préoccupé par le logement abordable,

parlez de l'expérience des gens que vous visitez et comment cet enjeu affecte leur qualité de vie.

En plus de demander que la personne prenne certaines mesures, il est utile de suggérer les gestes qui pourraient être posés. Par exemple (selon la question soulevée), augmenter les prestations d'aide sociale, augmenter le taux du salaire minimum ou construire des logements abordables. Il y a peut-être un projet de loi que vous aimeriez voir adopté, rejeté ou amendé pour mieux correspondre aux préoccupations des gens que nous servons.

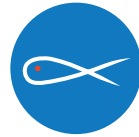
Pour vous inspirer, allez en ligne voir ce que d'autres groupes revendiquent à propos du même enjeu. Ces groupes peuvent même avoir publié une lettre formulaire que vous pourriez utiliser comme exemple à bonifier dans vos mots à vous. Terminez toujours votre lettre en remerciant la personne et en précisant que vous demeurez dans l'attente d'une réponse de sa part. Vous pouvez aussi bien envoyer la lettre par poste régulière que par courriel, les deux sont acceptables. Les courriels génèrent habituellement une réponse plus rapide. Votre message ne devrait pas dépasser une ou deux pages.

Quoi d'autre? Informez les autres de ce que vous faites. Affichez un exemplaire de votre lettre à l'arrière de l'église ainsi que dans votre site internet ou celui de la paroisse. Envoyez aussi une copie à d'autres groupements d'importance qui prennent peut-être également position à propos du même enjeu. Ils aiment avoir une idée du nombre d'autres groupes qui joignent leur voix à la leur sur un sujet donné. Ce qui compte avant tout, c'est de faire entendre le message par nos dirigeants et par les membres de notre communauté. Essayez-le!

Voyez un exemple de mise en forme d'une lettre de prise de position en visitant le site de Citizens for Public Justice, à www.cpj.ca/writing-letter-your-mp - Voyez un exemple de lettre vincentienne à www.ssvp.on.ca/socjus/fr/vop.php?page=submissions

Danny Bourne, responsable

Comité de prise de position, Conseil régional de l'Ontario



MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que Vincentiens, nous :

- voyons le Christ dans tous ceux qui souffrent ;
- sommes unis au sein d'une même famille ;
- établissons un contact personnel avec les pauvres ;
- aidons de toutes les façons possibles.

AVIS - MARQUE DE COMMERCE / DROIT D'AUTEUR

Les marques de commerce SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL, SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, SSVp, CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL, CONFERENCE OF SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, la devise SERVIENS IN SPE et le Dessin du Poisson (logo SSVp) apparaissant sur ce document sont des marques de commerce de la Confédération Internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul (« SSVp Global »), et utilisées au Canada par Société de Saint Vincent de Paul – Conseil National du Canada (« SSVp Canada ») en vertu d'une licence octroyée par SSVp Global. Sauf indication contraire, le contenu de et les matériaux disponibles sur ce document sont protégés par des droits d'auteur et droits de propriété intellectuelle, selon les lois canadiennes et internationales, de SSVp Global et SSVp Canada, selon le cas. Tous droits réservés. Toute utilisation ou reproduction non autorisée par écrite de SSVp Global et SSVp Canada, selon le cas, est interdite.

**Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada
2463, chemin Innes
Ottawa, Ontario K1B 3K3**

**Tél. : 613 837-4363 / sans frais : 1 866 997-7787
Télec : 613 837-7375**

Agence du revenu du Canada

Organisme de bienfaisance enregistré : 132410671RR0001

**Publication officielle de la
Société de Saint-Vincent de Paul - Canada
ISSN 2560-8258**

Fait avec la collaboration de :

**Mary Baskin, Ghislaine DuNord, John
Grocholski, Denise Miron, et Jim Paddon**

Editrice : Nicole Schryburt

Conception graphique : Nicole Schryburt



national@ssvp.ca



www.ssvp.ca



**SSVP Canada
SSVP Canada Activities-Activités
SSVP Canada Social-Justice-Sociale
SSVP Canada Twinning-Jumelage**